

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces	la ligne.....	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 SEPTMBRE

INFORMATIONS

L'anniversaire de Sedan est fêté, en Allemagne, avec la solennité ordinaire.

Les grandes administrations chôment, le peuple manifeste de mille façons, la presse trouve une fois de plus l'occasion d'écraser la France.

« Les journaux consacrent des articles de fond empreints de la plus enthousiaste admiration à la mémoire du fondateur de l'Empire, de « Guillaume le Héros ». La Gazette de la Croix proclame à ce propos la nécessité de ne pas regarder seulement en arrière, mais aussi en avant, et voit dans la haine passionnée de la France contre l'Allemagne un danger qu'il ne faut pas mépriser.

« La Post écrit de son côté : « Nous fêtons aujourd'hui une victoire qui a vu se lever l'aurore de l'unité allemande, de notre puissance, et d'une paix que nous sommes résolus à ne pas troubler ; mais si d'autres n'imitaient pas notre sagesse, nous saurions encore, comme il y a vingt ans, combattre et vaincre avec l'aide de Dieu.

« Elle rappelle cette parole de Moltke : Pendant 30 ans, l'Allemagne devra rester sous les armes afin de conserver ce qu'elle a obtenu à Sedan. »

« Et elle conclut ainsi : « C'est en nous souvenant de ces paroles que nous célébrerons le 2 septembre. Nous ne troublerons pas la paix ; mais nous combattons résolument, si l'on veut nous arracher ce que nous avons payé avec tant de sang. »

« La Gazette de la Croix voit un double danger à l'intérieur et à l'extérieur :

« C'est ce dernier, dit-elle, qui est le plus grand. L'union de la France et de la Rus-

« sie, basée uniquement sur la haine commune de l'Allemagne, tend justement à détruire les résultats de la bataille de Sedan.

« La prochaine guerre sera un combat comme jamais le monde n'en vit. Il s'agira pour l'Allemagne de sauvegarder son existence. Si nous sommes battus, ce sera finis Germanie. »

« La Gazette exhorte le gouvernement à la vigilance en face du danger extérieur, qui est le socialisme.

« Son esprit, qui monte des bas-fonds, ne peut être vaincu que par celui d'en haut, dont le porte-parole est l'Eglise. »

Le grand-duc Alexis ne quittera décidément Vichy que dans une huitaine de jours, se rendant à Biarritz.

AUX GRANDES MANŒUVRES

Les généraux de Miribel, de Boisdeffre, Guioite et Bonnie, sont passés hier matin à Troyes, allant à Bar-sur-Aube et à Brienne.

Le général de Galliffet a donné les premières instructions pour les mouvements qui doivent être exécutés aujourd'hui.

Les vélocipédistes transmettent les communications des chefs de corps.

On pose des fils téléphoniques devant relier les cantonnements avec l'état-major.

De nombreux détachements de réservistes sont arrivés. Leur incorporation s'effectue partout avec ordre.

C'est décidément le 10 septembre, d'après les avis enfin concentrés depuis mardi au quai d'Orsay, que se trouveront réunis, à Bar-sur-Aube, les officiers des missions étrangères désignés pour assister aux grandes manœuvres.

Nos hôtes seront logés, hébergés, nourris pendant sept jours avec tout le confortable

possible. On a pris à cet égard les plus prévoyantes dispositions.

M. Carnot a fort souvent, dans ses voyages, tous les charmes de l'imprévu. On avait décidé dans son entourage... ministériel qu'il visiterait les manufactures de Reims et passerait la nuit dans la vieille cité champenoise.

Mais au dernier moment il a fallu constater que le modeste bâtiment de la sous-préfecture n'était pas en état de loger le petit-fils du père La Victoire. Le chef de l'Etat aurait bien pu, à l'exemple de tous ceux de ses prédécesseurs qui ont passé à Reims, descendre à l'archevêché, qui est un somptueux monument national... mais l'entourage du Président a craint les récriminations de la presse radicale et a décidé que M. Sadi Carnot, ses visites faites, retournerait coucher à Châlons.

S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, s'est rendu hier à Fontainebleau, et il a offert à M. Carnot de descendre à l'archevêché lors de son prochain voyage à Reims.

M. Carnot a refusé, pour ne pas éveiller les susceptibilités radicales.

Faisant allusion à la détermination prise par M. Carnot de ne point s'arrêter à Reims, l'Univers en fait ressortir sans peine le réel motif :

« Ainsi, S. Em. le cardinal Langénieux tout seul était en mesure d'offrir une hospitalité convenable au Président de la République, et nul doute qu'avec la courtoisie qui le distingue l'éminent prince de l'Eglise ne se fût prêté de bonne grâce à donner cette hospitalité.

« Mais M. Carnot loger chez un cardinal ! M. Carnot qui ne met jamais le pied à l'église ! Y peut-on songer sans horreur dans les clans de la République laïcisante ?

« Et puis, qui sait si le fait de dormir sous un toit où habitèrent des rois de France n'au-

rait pas achevé de donner à M. Carnot le goût de ces us monarchiques dont il se plaint désormais à s'entourer dans tous ses voyages ?

« Quoi qu'il en soit, les Rémois ne goûteront pas la consolation de voir M. Carnot dormir dans leurs murs, et l'Indépendant Rémois ne cache pas que ce leur sera une amère leçon. « Il faut, dit-il mélancoliquement, prendre son parti d'un contre-temps que l'avenir seul pourra nous éviter. »

« Et comment l'avenir pourra-t-il éviter aux Rémois ce contre-temps ? En leur permettant d'élever à grands frais une habitation républicaine, où M. Carnot, aux mœurs si simples, puisse dormir sans déchoir. Jusque-là, les Rémois seront mis en pénitence, sans rémission. » Qu'on se le dise ! »

BOULANGER ET LA RUSSIE

Le Courrier de Naples publie aujourd'hui une lettre du général Boulanger, disant que l'alliance franco-russe est une nécessité pour les deux pays.

Si la Russie a favorisé, dans son intérêt, la réorganisation militaire de la France, les Français n'en doivent pas moins se féliciter qu'elle ait compris que son intérêt était d'aider au relèvement de la France, pour que ce relèvement lui fût un jour profitable.

Carnot, candidat officiel

Le fils du grand Carnot, le père du petit, fut, sous la République de 1848, un républicain intègre ; il détint même pendant quelque temps le portefeuille de l'instruction publique.

Ce farouche républicain se convertit vite devant le soleil levant.

Bon sang ne saurait mentir, le fils se souvint de ce qu'avait été pour l'oncle l'ancien conventionnel.

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

— Ah ! tu as été heureux de trouver mon aide, quand, compromis par tes tricheries au jeu, tu as désiré quitter la Moldavie et venir en France y jeter de la poudre aux yeux... Et tu as réussi, car je déclare avoir vu rarement quelqu'un qui sentit d'aussi loin son gentilhomme. Tu es magnifique.

Il eut son rire sardonique.

— Mais tu n'étais pas si fier, quand tu vins me trouver dans l'imprimerie, où, si péniblement, je gagnais ma vie. Tu n'étais alors qu'un pauvre sire. Pas l'ombre d'un titre... Mais moi, j'étais habile à imiter toutes les écritures, et je te fabriquais des parchemins, sur papiers jaunés par une préparation chimique, à défilier l'École des Chartes elle-même. Tout cela vaut de l'argent.

Marcelle était en proie à une véritable agonie. Ses tempes étaient en feu. Il lui semblait que les arbres du parc tourbillonnaient devant elle ;

elle frémait de la tête aux pieds, s'appuyant fortement au cèdre pour ne pas tomber. Enfin, de ses lèvres agitées par un tremblement nerveux, elle laissa échapper un cri sourd, douloureux comme un râle. Il ne fut pas entendu.

Les misérables continuaient de se quereller.

— Te rappelles-tu, autrefois, dans ton pauvre logis de décafé, tu avais une peinture très embue et piteusement encadrée d'une bordure noire ; elle n'attirait même pas l'attention. Aujourd'hui, dans son cadre d'or flambant neuf, elle est la gloire de ta galerie. Tous tes visiteurs la regardent. « Ah ! mais c'est magnifique ce que vous avez là... une peinture de maître. » Un peu d'or et de vernis, il n'en faut pas plus, pour éveiller l'enthousiasme. C'est ton image... Tu étais en piteux état ; Je t'ai badigeonné, je t'ai doré sur toutes les coutures ; j'ai fait de toi un prince. Tout cela vaut de l'argent.

— Taisez-vous, balbutiait Wladimir ; taisez-vous !

— Je n'ai pas fini. C'était un soir..., un soir de mars comme celui-ci ; tu vins à moi, pâle de colère. Tu avais achevé de dissiper l'héritage paternel, et tu venais d'apprendre que ta grand'tante, sur l'immense fortune de

laquelle tu comptais, exaspérée de ta vie dissipée, testait en faveur d'une jeune orpheline, d'une douce demoiselle de compagnie dont le dévouement était la joie de ses dernières années. Elle donnait tout, absolument tout à cette Miriam Romany, la chargeant de fonder un hospice et de combler de bienfaits un orphelinat. Tu étais frustré, et tu marchais, de long en large, dans ma chambre, en faisant crier le vieux plancher, en épuisant ta rage en gestes violents. N'est-ce pas que je me rappelle ?

— Taisez-vous, balbutiait Wladimir ; taisez-vous !

— Alors je te dis : Il s'agit simplement de faire disparaître le testament ; je m'en charge. Va dans une ville de jeu. Montre-toi à tous, rends-toi au cercle la nuit du vingt mars. Moi j'agirai. Et, tandis que tu maniais les cartes, charmant et élégant sous la lumière des lustres, je me glissai dans la demeure de la vieille dame. Elle habitait une maison de campagne isolée. Je me vois encore longeant un petit chemin que surmontaient des arbres hauts, épais, se rejoignant et formant voûte. Dans le jour, ils faisaient tomber, sur le sentier, une ombre fraîche ; mais cette nuit-là, ils formaient

un trou profond d'un noir de tunnel. Je frissonnais dans le grand silence de ces arbres endormis, et j'avais, m'efforçant d'épier toutes choses autour de moi, le cœur serré de crainte ; le moindre bruit dans cette solitude me faisait tressaillir. Ah ! tout cela vaut bien de l'argent.

« Écoute, écoute.

Et la voix sourde de Véliue continua :
— A travers les herbes vivaces, les arbres et les ronces, en écartant les branches d'un arbuste, dont les fleurs pleuvaient sur moi en neige blanche, j'atteignis un vieux mur, tapissé de jubarbe ; mais entre les brindilles de verdure, il y avait aussi des tessons de verre. Je poussai quelques pierres jusqu'au bas du mur. En m'exhaussant ainsi, j'atteignis le sommet ; puis, m'y accrochant au risque de m'ensanglanter les mains, je franchis la clôture. J'étais dans la partie la plus déserte du parc. Là-bas, au bout de l'allée, voilà bien la maison avec une fenêtre éclairée. Une garde-malade, et la demoiselle de compagnie veillent la vieille dame sur le point de rendre l'âme. Je savais par toi où était le testament : dans le petit salon à côté de la chambre de l'agonisante. Je pénètre dans le logis. Ma fausse clef grince

Aussi, nous ne sommes pas étonnés de trouver une véritable preuve de ses attaches avec le second Empire.

Le père du Président de la République fut, sous l'Empire, candidat officiel.

Voilez-vous la face, vous, les républicains de l'avant-veille; vous ne vous doutiez pas que S. E. Carnot avait une tache originelle.

Jugez plutôt.

Nous en trouvons la preuve dans la lettre suivante que M. Clément Duvernois adressait à Napoléon III, le 14 novembre 1869 :

« Sire,

» Terme maintient sa candidature, il est plein d'espérance. Il est convaincu qu'il aura plus de voix que M. Carnot, à la condition que M. Carnot ne soit pas RECOMMANDÉ PAR L'ADMINISTRATION comme il est arrivé aux dernières élections. »

Nous n'exagérons donc rien en affirmant que, sous le second Empire, le père du Président fut candidat officiel.

Que vont dire nos bons radicaux ?

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 septembre 1891.

La liquidation des valeurs en banque une fois terminée, le marché hésitant au début se relève et toutes les valeurs sont en reprise pour la clôture.

Le 3 0/0 portugais lui-même, qui perdait deux points sur le bruit d'une réduction de son coupon, regagne une partie du terrain perdu. Il en est de même des autres fonds étrangers, sauf la rente italienne qui conserve difficilement le cours de 90.20.

Le 3 0/0 ancien finit à 95.82. Le nouveau à 94.25 et le 4 1/2 à 105.60.

La liquidation des valeurs au parquet s'opère avec de grandes facilités pour les reports. La Banque de Paris est bien tenue à 760. La Société Générale est recherchée au comptant à 483.75. Les bénéfices des sept premiers mois dépassent, tous frais déduits, deux millions. La Banque d'Escompte se maintient à 450, soutenue par les rachats de titres autorisés par la dernière assemblée. Le Comptoir d'Escompte s'échange à 550.

L'obligation des Immeubles de France a des demandes très suivies à 390; la sûreté de leur revenu et le remboursement surtout à 4,000 francs par 4 tirages par an, attirent l'attention de l'épargne. L'obligation des chemins de Linarès à Almería est demandée à 230, un coupon de 7.50 sera détaché le 4^{er} octobre.

L'obligation des Chemins de fer Economiques vaut 416.

NOUVELLES MILITAIRES

LE CLASSEMENT DE SORTIE DE SAUMUR

On lit dans l'*Echo de Paris* :

« Avant de se rendre au camp de Châlons pour y diriger les manœuvres des 2^e et 6^e divisions de cavalerie, le général Loizillon a procédé au classement de sortie des élèves de l'École de Saumur.

» Le commandant du 1^{er} corps d'armée a

été particulièrement satisfait du travail des lieutenants d'instruction. Sur 42 officiers de cette promotion, 30 ont obtenu la mention très bien. Beaucoup se destinant à l'École supérieure de guerre, ils y arriveront dans d'excellentes conditions, grâce à la préparation précieuse qu'ils ont reçue à l'École de cavalerie.

» Pour la dernière fois, Saumur a préparé pendant un an les anciens Saint-Cyriens à la carrière d'officier de cavalerie. Désormais, les Saint-Cyriens ne viendront à l'École de cavalerie qu'après une année de régiment; ils ne resteront que six mois à Saumur.

» Le général Loizillon a été moins satisfait que l'an dernier de la promotion des sous-officiers élèves officiers; le général inspecteur a prescrit que huit d'entre eux feraient une seconde année de cours, fait sans précédent. Le brevet de sous-lieutenant n'a été accordé qu'à 70 sous-officiers. »

D'un autre côté, nous lisons dans le *Progrès militaire* :

« Les différents classements de Saumur, concernant les lieutenants d'artillerie, les lieutenants de cavalerie, les officiers-élèves, les élèves-officiers et les aides-vétérinaires stagiaires, viennent d'être arrêtés.

» Trente lieutenants de cavalerie sur 42 ont obtenu la mention *très bien*.

» En dehors des deux premiers, qui seront promus incessamment capitaines, tous les officiers ayant obtenu la mention *très bien* conserveront des droits à être discutés avec leurs camarades de régiment, et si les tableaux d'avancement de la cavalerie n'étaient déjà très encombrés, nous trouverions juste que ces lieutenants, après une année d'épreuve à Saumur, fussent introduits sur le tableau d'avancement, dès qu'un officier de corps de troupe, régulièrement proposé et de la même ancienneté, se trouverait définitivement classé.

» Cette mesure serait un encouragement généreux, mais qu'il ne faudrait pas dépasser.

» Quant aux officiers-élèves, le résultat de leur cours a été de leur permettre de choisir leur régiment; mais on constate avec regret que les bonnes garnisons ont fait prime dans ces choix et que les garnisons sévères éloignées de Paris et surtout sur la frontière sont le lot des derniers numéros du classement. Ainsi, les garnisons de Cambrai, Lure, Epinal, Pont-à-Mousson, Belfort et Neufchâteau appartiennent aux six derniers.

» Par contre, les garnisons de Saint-Germain, Melun, Joigny, Vendôme, Dijon, etc., ont été choisies par les premiers numéros.

» 70 élèves-officiers ont obtenu leur brevet de sous-lieutenant; nous espérons que la Direction de la cavalerie aura pris des mesures pour que tous ces sous-officiers soient immédiatement promus, comme les élèves-officiers

d'infanterie, et conformément à la dépêche ministérielle du 18 juin 1891.

» 8 élèves-officiers n'ayant pas obtenu des notes suffisantes sont déclarés fruits secs, et recommencent leurs cours; cette mesure est justifiée par la nécessité d'entretenir l'émulation. »

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Voir, à notre 4^e page, le Programme complet des Fêtes de l'Exposition.

GRAND CONCOURS

DE

Manœuvres de Pompes à Incendie

ET

FESTIVAL DE MUSIQUES & FANFARES

SOUS LES AUSPICES DE

L'Union départementale des officiers, sous-officiers et caporaux des Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire,

Le Dimanche 6 Septembre 1891

Un Concours de pompes à incendie est offert à toutes les compagnies et subdivisions de Sapeurs-Pompiers composant la région.

Le Concours comprendra :

1^o Revue du personnel (tenue et équipement);

2^o Inspection du matériel (entretien);

3^o Manœuvres des pompes, théorie Roret 1880, garnitures roulées et pliées;

4^o Examen sur la stratégie pour les officiers et sous-officiers.

Les compagnies ou subdivisions qui prendront part au Concours seront classées en divisions qui manœuvreront séparément, savoir :

1^o *Division d'excellence*, obligatoire pour les compagnies ou subdivisions ayant obtenu un prix d'excellence ou d'honneur en division supérieure, déclaré ascendant;

2^o *Division supérieure*, obligatoire pour les compagnies ou subdivisions ayant obtenu un prix d'excellence ou d'honneur en première division, déclaré ascendant;

3^o *Première division*, obligatoire pour les compagnies ou subdivisions ayant obtenu un prix d'honneur en deuxième division, déclaré ascendant;

4^o *Deuxième division*, obligatoire pour les compagnies ou subdivisions ayant obtenu un prix d'honneur en troisième division, déclaré ascendant;

5^o *Troisième division*, obligatoire pour les compagnies ou subdivisions ayant obtenu un prix d'honneur en quatrième division, déclaré ascendant;

6^o *Quatrième division*, qui comprendra les compagnies ou subdivisions n'ayant jamais concouru;

7^o Les hommes de la troisième et quatrième division ne seront pas tirés au sort.

Toutes les divisions devront exécuter la manœuvre par temps ou précipitée, au choix du Jury.

Pour être admis à concourir, chaque compagnie ou subdivision devra amener une pompe, munie de ses agrès.

Le nombre de travailleurs à présenter au Concours sera proportionnel à l'effectif de chaque compagnie ou subdivision.

Au-dessous de 31 hommes, 6 travailleurs dont 2 caporaux;

De 31 à 41 hommes, 6 travailleurs dont 2 caporaux commandés par un officier;

De 41 à 51 hommes, 9 travailleurs dont 3 caporaux commandés par un officier;

De 51 à 61 hommes, 12 travailleurs dont 4 caporaux commandés par un officier;

Au-dessus de 61 hommes, 15 travailleurs dont 4 caporaux commandés par un officier.

Un Concours de stratégie aura lieu dans la matinée à huis-clos dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Il sera obligatoire pour les officiers commandant les détachements et facultatif pour les sous-officiers.

Les officiers et les sous-officiers seront interrogés par un Jury spécial; chaque compagnie ou subdivision ne pourra présenter qu'un concurrent par Concours (un officier ou un sous-officier).

Les récompenses consisteront en prix, palmes, médailles d'or, vermeil, argent et bronze.

Les compagnies, à leur arrivée, seront conduites par les commissaires à l'emplacement désigné pour la revue; leur place sera indiquée par un jalon portant le nom de la commune.

A midi et demi très précis, toutes les compagnies seront rendues sur l'emplacement désigné pour être passées en revue par le Jury, accompagné des autorités municipales.

Le défilé aura lieu immédiatement après la revue; il sera commandé par le plus ancien des capitaines présents; les tambours et les clairons se porteront en tête de leur division.

Les compagnies qui se soustrairaient au défilé ne seront pas admises à concourir.

Le défilé terminé, il sera procédé au Concours.

La distribution des récompenses se fera après les manœuvres.

MUSIQUES ET FANFARES

Le défilé sera obligatoire

Chaque musique exécutera pendant les manœuvres, dans un endroit désigné, deux morceaux à son choix.

Des médailles seront décernées à toutes les musiques et fanfares.

L'orage d'aujourd'hui

Un orage venant du nord-ouest a éclaté aujourd'hui sur Saumur. Depuis onze heures, jusqu'à midi 1/2, le tonnerre n'a cessé de gronder, et les éclairs, rendus plus vifs par l'obscurité du temps, sillonnaient le ciel à des intervalles très rapprochés. La pluie est tombée abondamment; mais nous n'avons pas eu de grêle, ni même de vent violent comme ces troubles atmosphériques en produisent quelquefois.

Cet orage est resté plus longtemps que de coutume sur la ville, parce que le coteau semblait retenir la nuée. Les nuages chargés d'électricité, arrivant plus fréquemment du sud, sont dispersés par le point culminant du coteau sur lequel est le château, et vont crever plus loin, dans la vallée de la Loire.

UN COMPATRIOTE

Dans la note ci-dessous, le *Figaro* donne quelques détails sur la mort d'un Saumurois. M. Maurice Busson, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs :

« On annonce la mort d'un jeune médecin

tament avait disparu. Elle fut traitée d'intrigante. Je t'aidai encore à la diffamer. Maintenant, elle vit quelque part dans la misère; et toi, paisiblement, tu jouis de ma rapine. Ah! tout cela vaut bien de l'argent.

Wladimir chancelait.

— Je vous ai déjà tant donné, balbutiait-il.

Et Véline avec une terrible âpreté :

— Donne; donne encore.

— Mais je n'ai rien, faisait Zinesko, vaincu et suppliant, je n'ai rien sur moi... seulement quelques louis.

— Viens au cercle, qui est là tout proche; tu vas me signer un chèque, et, demain, je repars à l'aube pour un lointain pays. Viens, tu seras de retour pour la fin du bal. Viens.

Ils partirent comme deux amis. Véline venait de passer son bras sous celui du prince, et ces deux misérables revenaient vers la fête, le regard hautain et la démarche noble.

Et, tandis qu'ils s'éloignaient, Marcelle était tombée comme foudroyée au pied du cèdre; elle y demeurait sans mouvement, les yeux hagards, les mains jointes et crispées; elle était l'image effrayante du désespoir. Ah! ce qu'elle souffrait, en cette seconde, était si terrible qu'elle n'aurait pu l'exprimer ni par des

mots ni par des cris; c'était si cruel qu'elle croyait en perdre la raison. Comment... comment, son mari, son prince, son Wladimir, son amour, son cœur, son univers, sa vie... cet homme qu'elle aimait n'était qu'un infâme faussaire, n'était qu'un lâche voleur! Il avait pris un faux titre: il avait odieusement fait dérober un testament. Ah! Quelle boue! Quelle fange! Quelle horreur!

Un épouvantable désespoir envahissait la jeune femme. Elle s'appuyait maintenant au cèdre, essayant de se relever; mais, dès qu'elle fut redressée, elle chancela de nouveau; elle pâlisait, elle étouffait; ses bras battaient l'air; puis, avec une plainte sourde, elle retomba sur le gazon, privée de sentiment.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

Du 2 Septembre 1891

3 0/0	95 50
3 0/0 nouveau	93 90
3 0/0 amortissable	96 40
4 1/2	105 05

de la marine, le docteur Maurice Busson, qui venait de partir dans l'Ogooné organiser un service médical dans la station de N'Djollé. Une dépêche de Lambarem (Congo) nous apprend qu'il s'est noyé accidentellement en se rendant à son poste.

Le docteur Busson, qui n'avait que 23 ans, s'était pris d'un véritable enthousiasme pour la grande cause de la civilisation française dans les contrées de l'Afrique occidentale, et il avait demandé avec instance, depuis plusieurs mois, ce poste de confiance et de dévouement, qui lui avait été accordé.

Saluons ce jeune et vaillant pionnier mort pour une si noble tâche.

M. GUSTAVE LELONG

Nous lisons dans le *Ralliement* :

M. Gustave Lelong, le sympathique chef d'orchestre dont tout Angers regrette le départ, nous fait l'honneur de nous confirmer la nouvelle que le *Ralliement* a annoncée le premier à Angers.

Ainsi, le peu d'espoir que nous avait rendu le démenti envoyé par M. Bordier à tous les journaux autres que le *Ralliement* doit être abandonné.

Nous en sommes peinés pour notre ville qui fait une grande perte. Mais nous en sommes enchantés pour M. Lelong, dont la santé est ébranlée, et trouvera sans doute, dans ce nouveau poste, un peu plus de loisirs et autres avantages.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 31 août. — Gabrielle Delamotte, rue de Lorraine.

Le 1^{er} septembre. — Jacques-Auguste-Marie-Joseph Richard, rue Beaurepaire.

DÉCÈS

Le 1^{er} septembre. — Marie-Eugénie Vigneron, marchande ambulante, 29 ans, célibataire, rue Saint-Michel; — Paul Hurtault, propriétaire, 69 ans, époux de Clémentine Foucher, Grande-Rue.

ANGERS. — *L'agression nocturne du boulevard du Château.* — Chaque semaine compte son agression nocturne.

Après le boulevard des Lices, le boulevard du Château.

M. B..., représentant de commerce, demeurant rue de Châteaugontier, 46, sortait du café du Commerce, situé sur le quai National, lundi soir, vers dix heures et demie. Pour rentrer chez lui, il prit le quai Ligny. En arrivant au détour du boulevard du Château, il fut assailli par trois individus qui se jetèrent sur lui. M. B... fut renversé à terre, roué de coups et laissé à moitié mort.

Ses agresseurs l'avaient fouillé et emporté son carnet qui renfermait des notes pour sa maison de commerce, et son porte-monnaie qui, heureusement, ne contenait que très peu d'argent.

Le blessé se releva et put à grand-peine se transporter à la pharmacie Grimault, rue du faubourg Bressigny, où il reçut les premiers soins.

Il était dans un état pitoyable : ses vêtements étaient en lambeaux ; il avait la colonne vertébrale endommagée, une fracture à l'épaule et de fortes contusions aux genoux et aux mains.

De plus, il avait reçu à la tête un violent coup de poing américain qui a déterminé une congestion.

M. B... est alité. On craint des complications.

Malheureusement les bandits qui se sont rendus coupables de cette lâche attaque, sont restés inconnus. Nous faisons tous nos vœux pour qu'ils soient découverts et punis le plus sévèrement possible.

A ce propos, nous faisons remarquer, une fois encore, dit le *Petit Courrier*, que le nombre des gardiens de la paix est insuffisant pour une ville de l'étendue d'Angers. Les mal-fauteurs peuvent à leur aise voler, piller, assassiner la nuit. Ils ont neuf chances sur dix de n'être pas dérangés dans leur besogne.

Il est de toute nécessité de doubler l'effectif

de notre police municipale si nous voulons voir cesser cet état de chose. Sans cela, Angers deviendra bientôt plus dangereux que la forêt de Bondy.

Avant de s'occuper de la beauté d'une ville et du bien-être des habitants, il est, ce semble, du devoir de l'assemblée municipale d'assurer la sécurité des gens.

Quand le nécessaire réclame des sacrifices pécuniaires plus considérables, on rogne sur l'extra et le superflu.

CHOLET. — *La fuite de M. Loiseau.* — Le 21 août, M. Loiseau, notaire, quittait Cholet après avoir déposé sur son bureau un billet, dans lequel il disait à son principal clerc qu'il allait voir son frère, et, par un autre billet laissé aux domestiques de la maison, il annonçait son retour pour le vendredi soir. Il prit effectivement le train de Clisson. Plusieurs personnes le virent descendre à la gare de Nantes. Depuis on ne sait ce qu'il est devenu.

Mercredi, des plaintes en abus de confiance contre M. Loiseau ont été déposées entre les mains de M. le procureur de la République. Un mandat d'arrêt avec signalement de l'inculpé a été lancé dans toutes les directions.

M. Loiseau est âgé de 68 ans; il a été maire de Cholet de septembre 1870 à mars 1878.

M. Foyer, notaire à Maulévrier, a été choisi pour gérer l'étude pendant la vacance.

D'après certains renseignements, il résulterait que le passif s'éleverait à la somme de 800,000 francs environ et l'actif ne dépasserait pas 350,000 francs.

LOUDUN. — Le nommé Touin, Victor-Ernest, âgé de 26 ans, passementier, demeurant à Loudun, a tenté de se suicider en avalant le contenu d'une petite fiole de laudanum.

Touin était tombé sur la place du Calvaire, lorsque M. Dubuisson, avocat, l'aperçut et prévint le commissaire de police, qui fit transporter le malheureux à l'hospice.

Le docteur Déroît, qui lui a donné ses soins, a déclaré que son état n'était pas sans gravité.

CHOUZÉ. — *Vol d'une vache.* — Dans la nuit du 30 au 31 août, une vache prête à avoir un veau a été volée au préjudice du sieur Ricotier-Rousse, cultivateur au Port-Boulet, commune de Chouzé.

Le voleur s'est servi d'une corde pendue près de la vache pour la conduire.

L'écurie n'étant point fermée à clef, il a été facile à cet individu d'emmenager l'animal.

L'auteur est encore inconnu; la justice informe.

TOURS. — *La pompe à vapeur.* — Nous détachons d'un article du *Journal d'Indre-et-Loire* le passage suivant :

« Nous lisons, hier matin, dans le *Patriote de l'Ouest*, racontant un très grave sinistre qui vient d'avoir lieu à Angers :

« On a télégraphié à Tours pour demander la pompe à vapeur, puis on a contre-mandé. »

» Notre confrère a l'ironie cruelle.

» Une pompe à vapeur!... Nous n'en sommes pas encore là, *bone Deus!*

» Qu'on nous donne seulement de l'eau pour alimenter convenablement nos pompes à bras et nous nous déclarerons satisfaits, sans avoir besoin de rien emprunter à nos bons voisins d'Angers. »

THÉÂTRE NIARDOU

Place du Chardonnet, Saumur

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grande représentation variée, composée de dix genres de spectacles, par la troupe Franco-Russe.

Les dimanches et jeudis, deux grandes représentations. A 3 heures, fête enfantine à prix réduits. Chaque soir, changement de programme.

Prix des places : premières, 1 fr.; secondes, 50 cent.; troisièmes, 40 cent.

La destruction des vers blancs

Les journaux ont reproduit divers rapports sur le *Botrytis tenella*, cryptogame parasite du ver blanc, découvert récemment par M. Le Mout, conducteur des ponts et chaussées.

Voici les principaux passages d'une circulaire que le professeur d'agriculture vient d'adresser aux cultivateurs à ce sujet :

« Cet ennemi du ver blanc se présente sous la forme d'une moisissure blanche qui se développe sur le corps des *turcs* après leur mort. La moisissure prend un assez grand développement pour blanchir la terre jusqu'à une distance de 4, 5 centimètres et plus tout autour du ver. Après un certain temps, cette moisissure mûrit et donne naissance à une quantité prodigieuse de spores ou semences infiniment petites (elles sont 600 fois plus petites que la tige d'une épingle ordinaire) qui, lorsqu'elles rencontrent un ver blanc sain, s'attachent à lui, germent sur sa peau, puis pénètrent sa substance même et ne tardent pas à le faire périr. Quelques heures après sa mort, le ver prend une teinte violette ou reste simplement roux; il est alors plus ou moins flasque. Trois ou quatre jours après apparaît sur divers points du corps la moisissure blanche qui ne tardera pas à le couvrir complètement. Cette moisissure produira à son tour de la semence.

» Il suffit donc de se procurer des vers morts depuis quelque temps, avec toute la terre blanchie qui les entoure pour obtenir une très grande quantité de semences qui, mises en contact avec des vers sains, pourront faire périr ceux-ci à leur tour. Il y a lieu d'espérer que par ce procédé on arrivera à détruire tous les vers blancs, ce qui couperait court à tout.

» Nous avons constaté la présence de vers morts sous l'influence de cette moisissure, à laquelle les savants ont donné le nom de *Botrytis tenella*. Il y a lieu de supposer que cette épidémie spéciale aux vers blancs existe à l'état naturel dans toutes les parties où l'invasion a quelque importance; nous engageons vivement les cultivateurs à vérifier ce fait.

» Dans ces conditions, voici le moyen tout économique de procéder pour chaque exploitation. Il s'agit de trouver des vers morts, de les ramasser avec soin avec toute la terre blanche qui les entoure, et de réunir le tout dans un récipient quelconque : un vieux plat, un vieux seau, une vieille marmite, etc., suivant le volume de terre que l'on recueillera. Dans cette terre, on introduira 40, 45, 30 vers blancs ou plus. Il faudra les choisir sains et vigoureux et leur donner des pommes de terre pour satisfaire leur voracité, autrement ils se dévoreraient les uns les autres. Ces vers, mis dans la terre pleine de la semence de la moisissure, prendront le germe de la maladie épidémique et après deux ou trois jours on pourra les retirer de là et les porter sur les champs infectés, où ils périront à leur tour et communiqueront la contagion à d'autres vers sains. Il sera bon de les enterrer tout légèrement.

» Dans la terre qui a servi à la première opération, on peut remettre des vers blancs qui se contamineront encore à leur tour, et les retirer dans les mêmes conditions que les précédents. Cette opération pourra être renouvelée à plusieurs reprises et de cette façon la même terre suffira à communiquer le germe de la maladie à 50, 100 vers et plus.

» Il est important de maintenir une légère fraîcheur dans cette terre à l'aide d'arrosages.

» Si l'on arrivait par ce procédé à obtenir assez de vers pour en dissimuler 4 ou 5 par are dans les champs envahis, les terres seraient bientôt débarrassées de ce terrible ravageur.

» Pour les cultivateurs qui ne pourraient se procurer de vers morts naturellement sous l'influence de cette épidémie, il existe des semences obtenues artificiellement, c'est-à-dire dans les laboratoires. Habituellement c'est dans de petits tubes que s'obtient cette semence. Mais ce procédé n'est possible qu'en laboratoire et les cultivateurs, quelque intelli-

geants qu'ils soient, n'ont pas intérêt à le tenter, car il impose des instruments spéciaux et coûteux.

» A l'aide de ces semences artificielles, on pourra procéder comme avec les vers morts. Le produit du tube sera mélangé à quelques litres de terre et il n'y aura plus qu'à introduire des vers dans cette terre; ils s'y contamineront également et pourront ensuite répandre la contagion autour d'eux.

» Nous conseillons aux cultivateurs de répandre d'abord les vers contaminés, c'est-à-dire ayant le germe de la maladie, dans les champs qui devront recevoir des semis de froment, de méteil ou de seigle l'automne prochain, de manière à préserver sûrement ces récoltes. Le tour des autres terres viendra après.

» Il ne faut plus songer à défendre les récoltes actuellement en terre, car la maladie du ver blanc se développe lentement. Dans toutes nos expériences, soit avec semence naturelle, soit avec semence artificielle, il a fallu au minimum douze jours pour obtenir la mort de quelques vers, la plupart même ne sont morts qu'après vingt, vingt-cinq et trente jours. Il faut, en outre, un certain temps pour la formation de la moisissure et de la semence qu'elle produit.

Le Conseil général de Maine-et-Loire, pénétré de l'importance de la destruction des vers blancs ou *turcs*, dont la présence cause, cette année, des ravages si considérables à l'agriculture, a, dans sa session d'août, voté un crédit de 4,000 fr., pour l'achat de tubes renfermant le champignon destructeur de ces insectes.

Conformément à la décision du Conseil général, ces tubes seront mis gratuitement à la disposition de MM. les Maires et de MM. les Présidents des Comices agricoles qui en feront la demande. Ces demandes seront adressées soit par l'intermédiaire de la Préfecture, soit directement à M. Guittet, vétérinaire départemental, boulevard des Pommiers, à Angers, qui s'est livré à la culture du parasite du ver blanc, et est en mesure, dès maintenant, de livrer une certaine quantité de tubes.

Les agriculteurs trouveront, de plus, auprès de M. Morain, professeur départemental d'agriculture, et de M. Guittet, vétérinaire départemental, tous les conseils dont ils auraient besoin pour les guider dans leurs premiers essais de destruction.

Dernières Nouvelles

Paris, 3 septembre 1 h. 05 soir.

M. Sourigues, député des Landes est mort cette nuit.

Suivant le *Figaro*, le bruit court à Belgrade que Stambouloff aurait été assassiné. Cette nouvelle paraît imaginaire.

Le *XIX^e Siècle* dit que M^{re} Lavigerie aurait déclaré dans une conversation qu'il renonçait aux luttes politiques pour se consacrer exclusivement à sa mission. *VAHAS.*

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis	1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés	1 90 —
— — — — —	3 — —
— — — — —	4 25 —

CONSERVES A CHAUFOIRS: Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le panier.

"LA DIAPHANE"

Poudre de Riz SARAH BERNHARDT, adoptée exclusivement par les mondaines, est incomparable pour l'embellissement du Visage et l'Hygiène de la Peau. — Quatre parfums délicats: Maréchale, Violette, Héliotrope, Ylang et quatre nuances différentes s'harmonisant discrètement avec tous les teints, font de cette poudre, le produit élégant par excellence.

PAUL CODET, propriétaire-gérant.

VILLE DE SAUMUR (Maine-et-Loire)

Du Samedi 5 au Dimanche 20 Septembre, dans le Manège des Ecuyers, la Carrière Marengo et le Chardonnet

Concours Général

Organisé par le Comice Agricole de l'Arrondissement

EXPOSITIONS

Agricole, Vinicole, Horticole, Industrielle, Commerciale, des Arts et de l'Industrie. — Fabrication des Chapelets
Exposition des Vins mousseux (manutention devant le public)

PRIX D'ENTRÉE (UN TICKET) : 50 CENTIMES

L'Exposition est ouverte tous les jours à 10 heures du matin et fermée à 6 heures du soir ; elle ouvre de nouveau ses portes, les Dimanches et Jedis, à 8 heures du soir.

Note importante. — Les Tickets pourvus d'un numéro d'ordre devront être conservés par chaque acheteur ; à la fin de l'Exposition une Tombola sera tirée par les soins de la Commission, et les numéros sortants auront droit à des lots.

FÊTES

Programme de la journée du DIMANCHE 6 Septembre

GRAND CONCOURS DE POMPES A INCENDIE

A UNE heure
Défilé de toutes les Compagnies de Sapeurs-Pompiers, avec le concours de la Musique Municipale, de l'Harmonie Saumuroise, de la Société des Sonneurs de Trompe de Niort.

Départ de la Gare d'Orléans vers la Carrière du Carrousel.

A DEUX heures
Dans la Carrière du Carrousel.
Manœuvres de Pompes -- EXERCICES.

Entrées : UN et DEUX Tickets, suivant les places

Dans l'intérieur de l'Exposition : Grande Séance de GUIGNOL et de PRESTIDIGITATION, Places à 20 et 10 centimes.

A QUATRE heures
Dans l'intérieur de l'Exposition
CONCERT
Par l'Harmonie Saumuroise et les Sonneurs de Trompe

- PROGRAMME
1. Le Bon Bourgeois (Leroux), par l'Harmonie Saumuroise
 2. Le Point du Jour, par les Sonneurs de Trompe.
 3. La Marche de la Venerie, par les Sonneurs de Trompe.
 4. La Couronne d'Or, ouverture (Buot), par l'Harmonie.
 5. Le Réveil de Lorraine, par les Sonneurs de Trompe.
 6. Valse (Lagard), par les Sonneurs de Trompe.
 7. La Czarine (Ganne), par l'Harmonie Saumuroise.

A HUIT heures et demie (soir)
Dans l'intérieur de l'Exposition
CONCERT
Par la Musique Municipale et les Sonneurs de Trompe

- PROGRAMME
1. Faust, fantaisie (Gounod), par la Musique Municipale.
 2. La Chimée, par les Sonneurs de Trompe.
 3. Estudiantina, valse (Waldteufel), Musique Municipale.
 4. Menuet de la Reine, par les Sonneurs de Trompe.
 5. Duo du Chalet (Adam), par la Musique Municipale.
 6. Volupté, mazurka (Bléger), par la Musique Municipale.
 7. Valse, (Sellier), par les Sonneurs de Trompe.
 8. Le Bonsoir, par les Sonneurs de Trompe.

Eclairage électrique de toute l'Exposition. — Illuminations de la Carrière Marengo et du Chardonnet.

JEUDI 10 Septembre, à 8 heures 1/2 du soir, dans l'intérieur de l'Exposition, CONCERT par la Musique Municipale
LE PROGRAMME SERA DONNÉ ULTÉRIEUREMENT

Le Samedi 12, de 10 h. du matin à 6 h. du soir : EXPOSITION CANINE.

Programme des FÊTES du Dimanche 13 Septembre
GRAND FESTIVAL & CONCOURS DE MUSIQUE

A UNE heure précise
Rendez-vous général de toutes les Sociétés à la Gare d'Orléans.

Composition du défilé :
Une section de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de la ville de Saumur.

Un Peloton de cavalerie fourni par l'Ecole.
Musique municipale de Saumur.
Sociétés de Gymnastique.
Sociétés musicales.
Harmonie Saumuroise.
Peloton de Cavalerie.
Section de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Gare d'Orléans, rue Nationale, pont Cessart, place de la Bilange, rue du Portail-Louis, place Dupetit-Thouars, rue Dupetit-Thouars, rue d'Orléans, rue Beurepaire.

A TROIS heures, dans la salle de Théâtre
Grandes Représentations : GUIGNOL, PRESTIDIGITATION, RONDE D'ENFANTS, dirigée par POLICHINELLE

A HUIT heures précises du soir, dans l'intérieur de l'Exposition
CONCERT
A NEUF heures
Grand FESTIVAL par toutes les Sociétés (500 exécutants)

ILLUMINATIONS DE LA CARRIÈRE MARENGO & DU CHARDONNET — EMBRASEMENT GÉNÉRAL — ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
Une Médaille commémorative sera offerte à chaque Société par MM. les Membres du Comité de l'Exposition.

Tous les Jours, dans l'intérieur de l'Exposition : GUIGNOL, PRESTIDIGITATION
REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Le Programme de la GRANDE FÊTE du 20 Septembre, jour de la Distribution solennelle des Récompenses, sera donné ultérieurement.

NOTA. — Le public est prévenu que les Dimanches 13 et 20 Septembre : 1° le train qui part de Saumur à 10 h. 42 du soir, et se dirige vers Angers, desservira toutes les stations comprises entre ces deux points ; 2° que les Dimanches 13 et 20 Septembre, un train spécial partira de Saumur vers Thouars, à 11 heures 30 du soir, par Saumur-État.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Maire de Saumur

Etude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

Par suite de changement de domicile

Le Mardi 8 Septembre 1891, à une heure du soir, et jours suivants, à Saumur, rue Courcouronne, n° 7, dans une maison occupée par M^{me} BOISVINI,

Il sera vendu :

Bois de lit, sommiers, armoires à glace, armoires à linge, canapés, chaises, fauteuils, garnitures de cheminée, tableaux, glaces, gravures, commodes, tables de toilette, tables de nuit et autres, literie, linge, batterie de cuisine, verrerie et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Un ménage sans enfant, muni d'excellentes références, demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Chasseurs, approvisionnez-vous à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

- Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10
Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25
GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.
MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR
Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,
LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RIUM,
0 fr. 90 et 1 fr. 50

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,